

<http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article1779>



SUD Education 92 soutient la mobilisation des "sans-facs" à l'Université Paris X Nanterre

- SUPERIEUR



Date de mise en ligne : mardi 5 novembre 2019

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés



Interdits d'accès pour avoir défendu le droit d'étudier, Ayoub, Selim, Barth et Victor doivent pouvoir circuler librement dans leur fac !

Jean-François Balaudé doit négocier, pas réprimer !

À l'attention de M. Jean-François Balaudé, président de l'Université Paris-Nanterre,

Depuis plus d'un mois et demi, à l'université de Nanterre, les sans-facs et leurs soutiens se mobilisent pour une revendication aussi simple que légitime : l'accès de toutes et tous à une inscription universitaire.

Pourtant, depuis plusieurs semaines, vous refusez le dialogue. Dans des propos tenus publiquement, sur les réseaux sociaux et dans les conseils de l'université, vous êtes allé jusqu'à insulter les militant.e.s, notamment en les traitant sur twitter de « quarteron factieux », référence au discours de De Gaulle concernant le coup d'État des généraux en Algérie en 1961, qui revient à comparer les sans-facs et leurs soutiens à une minorité de putschistes. C'est pourtant bien la majorité des étudiants et des étudiantes qui estiment qu'étudier est un droit et non un privilège. Il est inacceptable que l'Enseignement supérieur applique la sélection sociale et accepte de laisser des dizaines, voire des centaines de jeunes sans inscription, sans perspective de formation !

Face à l'absence de réponse, les sans-facs et leurs soutiens ont occupé le bâtiment administratif les mercredi 2, jeudi 3 et vendredi 4 octobre, comme l'avaient fait avant eux bien des mouvements étudiants, notamment en 1968... Cette action revendicative, sous une forme traditionnelle du mouvement étudiant, leur a valu un véritable acharnement de votre part.

Quatre syndicalistes étudiants, Ayoub, Selim, Victor et Barth, les deux derniers étant des élus étudiants, se sont vu notifier une interdiction de se rendre sur le site de leur fac pendant trente jours. Vous avez en outre déclaré avoir porté plainte contre ces étudiants. Nous condamnons les mesures répressives que vous déployez.

À l'heure où la « Cocarde étudiante », une organisation d'extrême droite, proche d'Éric Zemmour et de Marion Maréchal Le Pen, une organisation qui a agressé un étudiant parce qu'il est arabe, demande une université fermée aux enfants issus des classes populaires et la répression des mouvements sociaux, vous faites le choix de la fermeté vis-à-vis des sans-facs et de la répression envers leurs soutiens.

Le syndicat SUD Education vous demande, M. Balaudé, de rouvrir le dialogue et de cesser cette fuite en avant répressive. Il faut maintenant écouter la proposition du mouvement des sans-facs et rouvrir le dialogue sur cette base. Dans la perspective de ce dialogue, vous devez lever immédiatement les interdictions et vous engager à ce qu'aucune poursuite, ni judiciaire, ni disciplinaire, ne soit engagée contre les militant.e.s qui soutiennent les sans-facs.

Étudier est un droit, pas un privilège !